

Le président de la troisième assemblée de la République, désormais intitulée Conseil économique, social et environnemental, a bien voulu nous faire part de la façon dont il estime que devrait être gérée la diversité culturelle dans notre pays.

« Il faut agir pour que le XXI^e siècle soit effectivement le siècle de l'autre »

Un entretien avec Jean-Paul Delevoye

Ancien ministre, ancien président de l'Association des maires de France et ancien Médiateur de la République, **Jean-Paul Delevoye** préside le Conseil économique, social et environnemental depuis 2010. Il appartient à l'actuelle majorité politique du pays.

DÉPASSER LA CONFLICTUALITÉ INTERCULTURELLE

Diasporiques : Comment peut-on gérer aujourd'hui au mieux une société multiculturelle comme la nôtre en assumant l'existence des conflits que cette diversité ne manque pas d'engendrer mais avec la volonté de les dépasser ?

Jean-Paul Delevoye : Je me souviens d'avoir réuni à Lyon, il y a quelques années, en tant que président de l'association des maires de France, les maires des plus grandes villes du monde et de leur avoir demandé ce qu'étaient à leurs yeux les problèmes politiques les plus difficiles à résoudre. « La question de l'intégration beaucoup plus que celle de l'immigration » m'avait alors répondu le maire de Los Angeles. « Les communautés, avait-il précisé, cohabitent

mais il n'y a plus entre elles de porosité, d'échanges ». Et le maire de New Delhi d'ajouter que les deux ciments de sa ville étaient la religion et la drogue...

D. : Aux États-Unis, le patriotisme ne continue-t-il pas pourtant à jouer un rôle intégrateur ?

J.-P. D. : C'est exact ! Mais c'est une valeur qui s'est incontestablement beaucoup affaiblie chez nous. En tant que Médiateur de la République, j'ai dû, à plusieurs reprises, attirer l'attention des responsables politiques sur le fait que nous devrions réinventer les équations de la vie collective – la laïcité et la neutralité de l'espace public –, des questions qui, incontestablement, sont souvent délicates à résoudre sur le terrain. Jusqu'à quel point par exemple un médecin doit-il accepter les différences culturelles



des personnes qui le consultent et à partir de quand doit-il considérer qu'il a affaire à une femme ou à un homme en tant que patient, indépendamment de sa culture propre ? Président maintenant le Conseil économique, social et environnemental, j'ai demandé à cette assemblée de réfléchir aux cinq ou six grands sujets qui vont complètement bouleverser la structure de la société française dans les quinze ou vingt années à venir. Certains sont évidents : les problématiques du vieillissement, celles de l'éducation, de la compétitivité ou des nouvelles croissances. Mais il en est un qui sera absolument au cœur

des débats politiques de l'ensemble des démocraties : la question des flux migratoires.

Le XXI^e siècle est, a-t-on dit avec justesse, le siècle de l'autre. De la rencontre avec l'autre, de l'enrichissement potentiel par l'autre – une heureuse perspective. Cependant l'un des sujets qui ont empoisonné la vie allemande ou anglaise est, on le sait, celui de la prise en compte de la diversité culturelle par ce que l'on a appelé le multiculturalisme. Ce n'est sûrement pas la meilleure façon de résoudre le problème. Il vaut beaucoup mieux à mon avis le poser en ces termes : lorsque j'arrive dans

« Le XXI^e siècle est, a-t-on dit avec justesse, le siècle de l'autre »



« Favoriser l'émotion culturelle constitue un objectif politique plus nécessaire que jamais. »

un pays comme la France, que suis-je prêt à accepter de perdre de ma propre culture pour m'intégrer dans celle du pays qui m'accueille, qu'est-ce que j'accepte de concéder sans renoncer pour autant à l'essentiel de ce qui compte pour moi ? Ce qui renvoie directement aux questions fondamentales : qui suis-je, quelles sont les valeurs auxquelles je tiens avant tout, etc. ? Si la question de « l'identité nationale » naguère posée était un mauvais sujet de débat, celle, par contre, de l'identité de la France me semble parfaitement légitime si on la pose dans l'esprit que je viens de dire.

Cela dit, au moment où notre société permet à un individu d'être de plus en plus libre – ce n'est plus le collectif qui conditionne l'individu, c'est la collection des individus qui donne consistance au collectif – on ne se pose plus les questions d'ordre moral qui étaient celles de notre génération – qu'ai-je droit de faire ? Quels sont les interdits auxquels je dois me soumettre ? – on se demande avant tout ce qu'on pourrait être capable de faire soi-même, beaucoup plus que ce qu'on peut accepter de partager avec l'autre. En se remettant ainsi en question, les individus ont tendance à se fragiliser tout en s'isolant.

D. : Se créent néanmoins de nouvelles solidarités ?

J.-P. D. : Oui. Mais les liens du territoire apparaissent souvent comme plus intenses que ceux du sang, ceux qui existent dans certains quartiers plus forts que les liens familiaux. Et les phénomènes de ghettoïsation qui se mettent ainsi en place par homothétie sociale ou culturelle, s'ils entraînent des réactions de protection solidaire extrêmement fortes, contribuent en même temps à donner à ceux qui en bénéficient le sentiment que la société en tant que telle n'est pas vraiment faite pour eux. Nous avons donc affaire aujourd'hui à un vrai problème du vivre ensemble. Il devrait passer par des systèmes d'empathie et donc d'écoute de l'autre que, notamment, l'absence actuelle d'un apprentissage des humanités au sein de l'école publique – une erreur absolue ! – ne favorise guère.

Dans ma future profession – quelle qu'elle soit : médecin, routier, etc. – j'aurai à rencontrer de

nombreuses personnes n'ayant pas les mêmes pratiques, les mêmes coutumes, les mêmes rites que moi. Et je peux commettre des impairs, qui peuvent le cas échéant conduire à des violences, si je ne connais pas l'autre dans sa dimension culturelle ou spirituelle, dans ses usages. Réapprendre à l'école ce que sont les différentes conceptions philosophiques de la vie ou de la mort et les lectures qu'on peut en avoir selon ses origines, ses pratiques, son éducation est la condition impérative du développement des échanges au sein d'une société contemporaine. J'ai été personnellement très frappé par ce qu'André Malraux disait en substance de la culture : « La culture, ce n'est pas la supériorité, c'est la fraternité. Le ^{xxi} siècle sera marqué soit par une culture de rejet de l'autre soit par une culture de cohésion avec lui ».

AGIR, MAIS COMMENT ?

D. : Que peut-on faire, concrètement, selon vous, pour favoriser le développement de la seconde potentialité que vous évoquez ?

J.-P. D. : Au moment où le champ des espérances collectives, qu'elles soient d'inspiration politique (libérale, socialiste, communiste, etc.) ou religieuse, s'est extrêmement réduit, il faut impérativement que les hommes et les femmes réapprennent à vivre des émotions partagées et non, comme aujourd'hui, des émotions de consommation. Ainsi favoriser l'émotion culturelle constitue-t-il un objectif politique plus nécessaire que jamais. La France, depuis quelque quatre décennies, a de ce point de vue mis en place des politiques publiques plaçant

les gens devant leurs échecs plutôt que leur permettant d'exalter leurs potentialités. Or, lorsque les hommes ou les femmes, vieillissant, retrouvent « du temps de vivre » en étant notamment libérés de leurs activités professionnelles, on voit émerger et même exploser chez eux des activités qui témoignent d'une véritable soif d'ordre culturel : participation à des chorales ou à des troupes de théâtre amateur, travaux de peinture ou de sculpture, expressions artistiques diverses, etc. Autre exemple : les jours où les musées sont gratuits, ils sont envahis par une foultitude de gens qui ont manifestement besoin d'aller à la rencontre de la beauté, de vivre des émotions positives. Dans un monde souvent fait d'égoïsme, de repli sur soi-même et de violence, ces signes révèlent un besoin de tranquillité, de sérénité et de partage ; une authentique politique culturelle établie dans cet esprit est donc plus que jamais nécessaire.

D. : À propos du besoin de rapprochement que vous évoquez entre les gens et en particulier entre les jeunes, que pensez-vous de la décision naguère prise de supprimer le service militaire ou, plus exactement, du fait qu'on ne l'ait pas remplacé par un service national ouvert aux jeunes gens des deux sexes ?

J.-P. D. : Lorsque Philippe Séguin, qui présidait alors l'Assemblée nationale, avait organisé des auditions parlementaires à ce sujet, j'avais été auditionné en ma qualité de président de l'association des maires de France. J'avais alors dit que, si l'on désirait se doter de moyens efficaces pour défendre la nation, le professionnalisme d'une armée de métier

était à l'évidence très supérieur à la conscription. Cependant la fonction sociologique du service militaire serait dès lors totalement gommée et j'avais suggéré, mais en vain, que soient maintenues des périodes d'engagement au service de la nation, permettant des brassages de statuts et de cultures. Il faut bien reconnaître aujourd'hui que la mixité sociale est un échec.

D. : Comment lutter contre ce bien regrettable état de fait ?

J.-P. D. : Le champ économique étant désormais mondialisé, celui du champ social ne peut être que le territoire. Il faut impérativement qu'on retrouve localement des lieux d'échange où puisse se développer ce vivre ensemble par la connaissance de l'autre que je prône. Toutes les actions que je mène personnellement dans ma communauté de communes sont articulées autour de cette idée. Je n'en citerai qu'un exemple : la création de centres de vacances accessibles à tous les enfants, quelle que soit leur origine sociale, leur permettant de manger et de s'amuser ensemble, de vivre des émotions partagées.

D. : Ce que vous dites ne vaut-il pas pour l'éducation en général ?

J.-P. D. : Bien sûr ! Et Montaigne l'a dit avant nous : le propre de l'éducation n'est pas de remplir les cerveaux, il est d'éveiller les consciences. Or il n'est pas de meilleur moyen de le faire que d'affronter le choc culturel que constitue la rencontre de la culture de l'autre. Il s'agit en cela non point de « consommer » la pensée de

l'autre mais bien d'élaborer sa propre pensée à partir de confrontations critiques avec celle des autres. Faute de quoi chacun de nous serait en fait le prisonnier d'une sorte d'esclavage moderne, encombré d'émotions purement médiatiques, au lieu d'être en situation de construire ses propres convictions, au lieu d'être en fin de compte libre de sa pensée.

UN PRÉCIEUX ÉLÉMENT DE LIBÉRATION

D. : J'attendais en effet de vous le mot « liberté » à ce stade de votre raisonnement, tant il est vrai que nous sommes beaucoup moins libres que nous pourrions l'espérer ou le croire, enfermés que nous sommes dans notre culture originelle, dans notre histoire, dans nos liens familiaux, en un mot dans l'éducation que nous avons reçue. Et c'est en effet « l'autre » qui constitue l'une des rares sources de libération auxquelles nous pouvons avoir accès.

J.-P. D. : Je partage complètement ce point de vue : c'est dans la confrontation avec l'altérité qu'on se construit en tant qu'homme libre, qu'on forge ses propres convictions. Et ce n'est que lorsque celles-ci ne sont pas suffisamment affirmées qu'on a tendance à transformer en conflit cette confrontation, à substituer à l'empathie avec l'autre la méfiance à son égard. Quand on se sent fort dans ses convictions personnelles, on a envie de découvrir l'autre. Quand au contraire on est faible, on n'a pas vraiment envie de partager parce qu'on a peur de se perdre dans l'altérité, on vit en tant que consommateur culturel, incapable de construire sa propre

pensée. On peut même alors laisser la république dégénérer en dictature puisque on n'a plus affaire à une démocratie de convictions, qu'on est dans un système émotionnel qui peut vite basculer de la tolérance à l'intolérance et à l'extrémisme ! Le risque de toute démocratie – Platon le faisait déjà remarquer en son temps – est de dériver vers la tyrannie et, aujourd'hui, nous sommes déjà dans la tyrannie de l'urgence et de l'émotion et, en liaison directe avec cela, dans la tentation délétère du rejet de l'autre...

D. : ... un rejet de l'autre qui est instrumentalisé...

J.-P. D. : ... évidemment ! Mais lorsqu'il n'y a plus de champ d'espérance à disposition du politique, celui-ci ne peut qu'être tenté d'exploiter les peurs et les humiliations. Et l'on peut dire, pour aller un peu vite, que les droites européennes exploitent les peurs et les gauches les humiliations. Les droites et les gauches, si elles ne réagissaient pas, seraient ainsi vouées à ce que j'appellerai un « court-termisme » particulièrement préoccupant ; et nous aurions là le témoignage d'un échec de notre siècle à assumer sa vocation d'être le siècle de l'autre. Les religions elles-mêmes – y compris la laïque ! – ont aujourd'hui tendance à se replier sur leurs certitudes. Disons encore qu'on a tendance désormais à construire son projet non pas de façon positive, en soi, mais contre les projets des autres. Or nous ne pouvons pas à la fois nous réjouir de voir des pays qui vivaient jusqu'alors sous un joug religieux oppressant évoluer vers la démocratie et s'approprier nos valeurs et, en même temps, de façon tout à



fait paradoxale, avoir une attitude d'intolérance absolue vis-à-vis de leurs propres apports culturels.

LA TOUTE-UISSANCE DE L'ARGENT EN ARRIÈRE-PLAN

D. : Ne faut-il pas également évoquer, dans le tableau assez préoccupant que vous dressez, la dominance de l'argent et, accessoirement, les passions que peut susciter sa possession ? Les tyrans tunisien et égyptien pour ne parler que d'eux – on l'a vu au moment de leur chute – étaient quand même l'un et l'autre d'une cupidité absolument stupéfiante !

J.-P. D. : Oui, inimaginable ! Mais, vous savez, tout pouvoir sans contrepouvoirs est par nature l'objet de tous les dérapages : ceux de la cupidité, de la dictature, de la torture. C'est sans doute aussi ce qui explique l'échec absolu du communisme étatique. Je

« Lorsqu'il n'y a plus de champ d'espérance à disposition du politique, celui-ci ne peut qu'être tenté d'exploiter les peurs et les humiliations. »



« Le rôle fondamental [des politiques] est-il de suivre les peuples ou de les guider ? »

fus un temps rousseauiste, je ne le suis plus, je crois que l'Homme n'est nécessairement ni bon ni vertueux par nature ; mais je pense qu'il faut faire en sorte qu'il soit contraint de se rapprocher de cet état idéal. Or c'est bien par l'émergence des contre-pouvoirs que les démocraties peuvent acquérir cette capacité d'action. Le roi doit avoir auprès de lui son fou, chargé de lui rappeler en permanence la nécessaire modestie dont il doit faire preuve...

D. : Mais, encore une fois, comment faire face à la toute-puissance de l'argent ?

J.-P. D. : La cupidité des puissants, que vous évoquiez à juste titre à l'instant, c'est d'abord le refus de tout partage. Et cette dérive n'a malheureusement pas cours uniquement dans les tyrannies. Dans les sociétés qui ont peur, on peut très bien avoir des solutions d'apparence démocratique qui sont en fait suicidaires. Ainsi dans l'espace européen – l'Europe est encore aujourd'hui la première

puissance économique mondiale – le réflexe salutaire pour faire face au risque de déclin devrait être le développement d'une idéologie du partage ; on devrait en bonne logique « jouer collectif ». Or ce qui domine est tout le contraire... J'ai bien peur pour ma part que les idées reçues du genre : « Le peuple a toujours raison en démocratie » ou encore, en suivant Montesquieu : « Le commerce libère les hommes et favorise la paix » ne soient aujourd'hui devenues parfaitement contre-productives. Ne sommes-nous pas tout au contraire désormais dans une guerre économique que favorise le commerce international ? Dans le domaine de la production agricole mondiale, n'a-t-on pas mis délibérément un certain nombre de pays en situation de survie et de dépendance ?

D. : Que devraient dès lors faire les politiques ?

J.-P. D. : Leur rôle fondamental est-il de suivre les peuples ou de les guider ? On s'aperçoit hélas que la volonté de conquérir le pouvoir par la séduction conduit trop souvent de nos jours les politiques à être des tacticiens plutôt que des stratèges. Gagner à tout prix le pouvoir conduit à tenter de gagner un électeur au risque de perdre un citoyen !

UN CONSEIL « ENVIRONNEMENTAL » OU « CULTUREL » ?

D. : Compte tenu de l'importance que vous accordez, à juste titre je pense, à la culture, je me sens autorisé à vous demander pourquoi le Conseil que vous présidez, lorsqu'il a adjoint le qualificatif d'environnemental à ses

deux caractéristiques premières de Conseil économique et social, n'a-t-il pas plutôt choisi de s'appeler Conseil économique, social et *culturel* ?

J.-P. D. : Il ne vous a peut-être pas échappé que je ne me suis pas porté candidat à la présidence de ce Conseil mais que ce sont ses diverses composantes qui ont souhaité que j'assume cette fonction. C'est une révision constitutionnelle récente qui a sensiblement transformé cette belle institution, en assurant notamment la présence en son sein d'environnementalistes, d'écologistes, de représentants des mouvements de jeunesse, en lui enjoignant aussi de respecter la parité entre hommes et femmes, en la dotant de nouveaux pouvoirs, notamment de saisine par les citoyens. Le concept de culture a alors été explicitement introduit dans sa section « éducation ». Et siègent au sein du conseil toute une série d'acteurs de la culture...

D. : ... Mais, si je vous suis bien, en prenant le mot « culture » au sens qu'il a lorsqu'on parle du ministère de la culture ?

J.-P. D. : C'est exact. Mais je veux faire du conseil une maison ouverte, la maison des citoyens, un lieu de rencontre de toutes les formes d'expression culturelle. Non pas pour exalter leurs différences mais, là encore, pour favoriser tous les mariages possibles interculturels. Je souhaiterais qu'on puisse revenir à cette merveilleuse période de l'Université de Cordoue où coexistaient les cultures espagnole, arabe et juive...

D. : ... avant qu'Isabelle la Catholique ne mette violemment un terme à cette belle entente !

J.-P. D. : Hélas oui ! Et pourtant, quelle que soit son origine, les larmes d'un homme ont la même composition, son rire a le même son...

D. : S'agissant toutefois de l'appellation de votre Conseil, puis-je me permettre d'insister ? En tant que citoyen j'apprécie beaucoup la passion nouvelle et légitime pour l'environnement mais, quand même, qualifier formellement ce Conseil de « culturel » aurait marqué l'importance aujourd'hui négligée aussi bien par les gauches que par les droites – vous le disiez vous-même tout à l'heure – des faits de culture envisagés en tant que composantes majeures de tout projet politique répondant aux besoins actuels de notre société.

J.-P. D. : Je ne peux aller contre ce que vous dites. Néanmoins, la culture étant tellement au cœur de l'ensemble des problèmes de notre société, on peut aussi dire que c'eût été d'une certaine façon un aveu de faiblesse de n'en faire qu'un élément au sein d'une énumération de qualificatifs. Cela dit et pour aller dans votre sens, j'ai demandé que soit organisé chaque année par le Conseil un colloque sur le « vivre-ensemble », ce qui mettra de façon récurrente la culture au cœur de nos réflexions et de nos capacités d'expression.

UNE DÉRIVE MONARCHISTE DES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE ?

D. : Pour faire un pas de plus quant à la réflexion sur les perspectives

d'évolution politique de notre pays, partagez-vous le sentiment selon lequel les modalités actuelles de sa gouvernance ne respecteraient pas l'équilibre des pouvoirs tel que prévu par la Constitution de la V^e République : le président de la République fixe les grandes orientations, le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation, le parlement contrôle l'activité du gouvernement ?

J.-P. D. : La France est en effet un pays pyramidal et centralisateur. Ainsi, dès que la régionalisation a été mise en place, de véritables contre-pouvoirs administratifs en ont atténué la portée. Et, dans le même temps, on a vu se développer un centralisme régional ou départemental de même nature au fond que le centralisme national, accompagné de la quête locale d'un pouvoir permanent voire absolu, d'une polarisation autour de personnalités, etc. Nous avons néanmoins affaire aujourd'hui, de façon plus globale, à un renversement du concept d'autorité et au développement de relations nouvelles entre les politiques et les individus. Celui qui se voit confier une autorité ne peut plus croire que cette délégation lui permet d'agir sans concertation. L'appropriation par le public des raisons qui conduisent à une décision est désormais une nécessité ; celle-ci entraîne, entre autres, une profonde modification des temps d'action. Et je veux souligner que cette modification radicale vaut en fait pour toute autorité : celle des parents, des professeurs, des maires... et celle du président de la République. Les décisions prises feront inévitablement

l'objet de contestations s'il n'y a pas un temps suffisant de préparation et plus encore d'explicitation de leur contenu.

On ne peut plus se contenter de gérer un pays sur une base émotionnelle. Nos concitoyens, aujourd'hui, veulent être des coproducteurs du futur ; ils ne veulent pas pour autant partager le pouvoir de décision – ils savent qu'il doit être délégué – mais ils veulent s'associer à ce que j'appellerai une respiration démocratique nouvelle et bénéficier d'une pédagogie des enjeux. Et cela est d'autant plus important que, notre société ayant mis à mal la citoyenneté en transformant nos concitoyens en consommateurs de la République (je vote pour quelqu'un non plus en fonction de mes convictions mais pour la préservation de mes intérêts personnels, j'ai perdu le sens de la signification civique de l'impôt, etc.), il devient vital pour elle de trouver les moyens de restaurer ladite citoyenneté dans sa plénitude. Sinon on risque d'avoir la tentation de voir chacun transférer sur un individu les vertus qu'il ne veut pas assumer lui-même, et de croire que l'État a pour objet de lui permettre de vivre au détriment des autres.

Nous pourrions peut-être à ce sujet prendre exemple sur nos voisins d'outre-Rhin. En Allemagne – et c'est sans doute là l'une des raisons de sa moindre fragilité par rapport à celle de la France – le dialogue est permanent entre le patronat et les syndicats et le gouvernement. Je me demande simplement si le rythme haletant de nos élections de tous ordres peut nous permettre de prendre le recul nécessaire pour agir en ce sens...

D. : Le harcèlement électoral certes mais peut-être aussi la nature de nos institutions ? Vous évoquez à juste titre la situation de l'Allemagne. Mais c'est un pays qui, lui, est une véritable démocratie politique puisque le pouvoir y procède d'un authentique régime parlementaire. Je sais que l'Allemagne dispose, comme nous, d'un président de la République mais je n'en connais pas le nom ; je connais parfaitement par contre celui de la Chancelière, c'est tout un symbole !

J.-P. D. : Les partis politiques devraient effectivement se prononcer clairement sur la question de savoir si nous voulons nous-même en fin de compte un régime présidentiel ou un régime parlementaire et, en tout état de cause, agir pour que la représentation nationale joue pleinement le rôle qui lui est dévolu par la Constitution. ☺

PROPOS RECUEILLIS ET RETRANSCRITS

PAR PHILIPPE LAZAR

PHOTOS DE JEAN-FRANÇOIS LÉVY